

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**

**Table des matières**

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de **CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Centre Communautaire St-Pierre Inc.** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2023**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2023**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme nombre d'organisme sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités de financement, de certains produits d'animation et de certains produits de biens, services et ententes dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement, de certains produits d'animation et de certains produits de biens, services et ententes, de l'(insuffisance) excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net au 1<sup>er</sup> avril 2022 et 2021 et au 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Fafard Lauzière, CPA Inc*

**FAFARD LAUZIÈRE, CPA INC.<sup>1</sup>**  
**Société de comptables professionnels agréés.**

Drummondville,  
Le 28 juin 2023.

<sup>1</sup>CPA auditeur permis n° A110851

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS</b>		
Projets gouvernementaux et autres	83 122 \$	107 529 \$
Projets animation	223 868	140 490
Activités de financement	193 216	106 915
Biens, services et ententes	133 936	102 351
Missions et subventions	314 994	277 337
Espace familles Lemaire	90 814	110 612
	<b>1 039 950</b>	<b>845 234</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	499 416	420 813
Bingo Drummond	159 319	97 770
Frais d'activités	76 849	42 310
Sous-traitance	26 364	4 537
Transport	1 640	384
Publicité et promotion	24 188	7 448
Assurances	15 670	11 517
Cotisations et abonnements	1 388	1 283
Entretien des locaux	54 868	43 349
Frais de repas	224	452
Télécommunications	13 530	7 374
Énergie	33 611	32 121
Formation	1 071	490
Papeterie et fournitures	18 213	8 396
Services professionnels	52 284	26 783
Taxes et permis	33 553	10 327
Rencontres sociales	2 686	1 398
Frais bancaires	6 127	959
Intérêts sur l'emprunt bancaire	204	204
Intérêts sur les autres passifs à court terme	94	1 316
Intérêts sur la dette à long terme	26 057	29 337
Amortissement de l'enseigne	1 850	1 291
Amortissement du mobilier et équipements	6 931	7 178
Amortissement des jeux et accessoires	1 158	1 286
Amortissement du matériel informatique	2 302	1 882
Amortissement des améliorations du terrain	129	134
Amortissement des bâtisses	71 540	74 520
	<b>1 131 266</b>	<b>834 859</b>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>( 91 316) \$</b>	<b>10 375 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.  
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	ACTIF NET INVESTI EN IMMOBI- LISATIONS CORPORELLES	ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>TOTAL</u>	
			<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	395 944 \$	189 740 \$	585 684 \$	575 309 \$
 (Insuffisance) excédent des produits sur les charges	( 44 688)	( 46 628)	( 91 316)	10 375
Affectation externe	( 46 150)	46 150	-	-
Affectation interne (note 13)	<u>72 469</u>	<u>( 72 469)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
 <b>SOLDE À LA FIN</b>	 377 575 \$ =====	 116 793 \$ =====	 494 368 \$ =====	 585 684 \$ =====

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**BILAN**  
**AU 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>A C T I F</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	225 009 \$	245 971 \$
Débiteurs (note 3)	164 940	104 396
Frais payés d'avance	12 053	11 524
Placements réalisables à court terme (note 4)	40 000	10 000
	<b>442 002</b>	<b>371 891</b>
<b>À LONG TERME</b>		
Placements (note 4)	-	30 000
Immobilisations corporelles (note 5)	1 828 462	1 899 848
	<b>1 828 462</b>	<b>1 929 848</b>
	<b>2 270 464 \$</b>	<b>2 301 739 \$</b>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anne-Marie Bischoff, Administrateur

Julie Lemire, Administrateur



**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**BILAN**  
**AU 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>P A S S I F</b>		
 À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	30 819 \$	66 084 \$
Apports reportés (note 7)	249 504	105 319
Produits reportés	5 670	2 582
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 10)	60 081	57 562
	346 074	231 547
 À LONG TERME		
Apports reportés affectés aux immobilisations corporelles (note 8)	931 495	924 567
Dette à long terme (note 10)	498 527	559 941
	1 430 022	1 484 508
	1 776 096	1 716 055
 <b>A C T I F     N E T</b>		
Actif net investi en immobilisations corporelles	377 575	395 944
Actif net non affecté	116 793	189 740
	494 368	585 684
	2 270 464 \$	2 301 739 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	( 91 316) \$	10 375 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	83 910	86 291
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	( 39 222)	( 38 448)
Intérêts implicites sur la dette à long terme	<u>1 049</u>	<u>1 049</u>
	( 45 579)	59 267
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	<u>50 935</u>	( 45 657)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u><u>5 356</u></u>	<u><u>13 610</u></u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 12 524)	( 18 585)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>( 12 524)</u>	<u>( 18 585)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	( 59 944)	( 57 340)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>46 150</u>	<u>58 953</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>( 13 794)</u>	<u>1 613</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	( 20 962)	( 3 362)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>245 971</u>	<u>249 333</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>225 009</u></u> \$	<u><u>245 971</u></u> \$

(Voir les renseignements supplémentaires présentés à la note 11).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

Le Centre Communautaire St-Pierre Inc. (l'« organisme ») est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme oeuvre dans le milieu communautaire.

**NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Méthodes comptables ayant un effet important**

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement**

L'organisme présente ses flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement en utilisant la méthode indirecte.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités et d'activités de financement, de projets d'animation, de location, de dons et autres produits incluent aux produits de biens, services et ententes sont constatés lorsque les activités ont lieu et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous. Lorsque l'organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges à l'état des résultats.

Améliorations du terrain	4 %
Bâtisses	4 %
Enseigne	10 %
Mobilier et équipements	10 %
Jeux et accessoires	10 %
Matériel informatique	20 %

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans les opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir et des dépôts à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 3 - DÉBITEURS**

	<b>2023</b>		<b>2022</b>
Comptes clients	-	\$	17 149 \$
Subventions à recevoir	160 777		83 265
Taxes à la consommation	3 965		3 906
Intérêts à recevoir	198		76
	<b>164 940</b>	\$	<b>104 396</b> \$

**NOTE 4 - PLACEMENTS**

	<b>2023</b>		<b>2022</b>
Dépôts à terme, intérêts au taux de 0,70 %, échéant en décembre 2023	30 000	\$	30 000 \$
Dépôts à terme, intérêts au taux de 0,40 %, échéant en décembre 2023	10 000		10 000
	40 000		40 000
Placements réalisables à court terme	( 40 000)		( 10 000)
	-	\$	30 000 \$

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>COÛT</u>	<u>AMORTISSEMENT CUMULÉ</u>	<u>VALEUR COMPTABLE NETTE</u>	
			<u>2023</u>	<u>2022</u>
Terrain	3 502 \$	- \$	3 502 \$	3 502 \$
Améliorations du terrain	9 315	6 225	3 090	3 219
Bâtisses	2 453 076	736 113	1 716 963	1 788 503
Enseigne	22 721	6 074	16 647	18 497
Mobilier et équipements	158 243	91 177	67 066	64 606
Jeux et accessoires	48 717	38 300	10 417	11 575
Matériel informatique	49 556	38 779	10 777	9 946
	<u>2 745 130 \$</u>	<u>916 668 \$</u>	<u>1 828 462 \$</u>	<u>1 899 848 \$</u>

**NOTE 6 - CRÉDITEURS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fournisseurs	9 876 \$	28 599 \$
Salaires et vacances	10 113	27 066
Sommes à remettre à l'État	10 830	10 419
	<u>30 819 \$</u>	<u>66 084 \$</u>

**NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS**

Apports affectés destinés à couvrir les charges de fonctionnement

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	105 319 \$	87 521 \$
Plus: montant reçu pour l'exercice subséquent	249 504	105 319
Moins: montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	( 105 319)	( 87 521)
Solde à la fin de l'exercice	<u>249 504 \$</u>	<u>105 319 \$</u>

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés d'apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, d'apports affectés ayant servi à la rénovation et la modernisation des locaux et des apports servant à l'acquisition d'équipements servant aux activités de l'organisme. Ces apports reportés sont virés aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux d'amortissement des bâtisses, des équipements et du matériel informatique, soit 4 %, 10 % et 20 %. Ce montant représente 39 222 \$ pour l'exercice 2023 (38 448 \$ pour 2022).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, l'augmentation des apports reportés afférents aux achats d'immobilisations corporelles est composée de dons en espèces d'une valeur de 46 150 \$, pour les rénovations de l'Église Saints-Pierre-et-Paul acquise en avril 2019. Ces apports reportés sont virés aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux d'amortissement des bâtisses, soit 4 %.

**NOTE 9 - AIDE GOUVERNEMENTALE**

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. L'emprunt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation de 33,3 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2024 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025. L'organisme est raisonnablement certain de se conformer actuellement et dans le futur aux conditions permettant de se prévaloir de la radiation de 33,3 %.

La subvention constatée dans les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2021 s'élève à 24 137 \$ pour tenir compte de la radiation de 33,3 % s'élevant à 20 000 \$ et du rabais d'intérêts, d'un montant initial de 4 137 \$, amorti linéairement sur la durée restante de l'emprunt.



**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 10 - DETTE À LONG TERME**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 3 087 \$ incluant les intérêts au taux de 4,36 %, échéant en août 2025, garanti par un terrain et une bâtisse d'une valeur comptable nette de 1 318 264 \$	<b>81 223 \$</b>	113 942 \$
Emprunt, remboursable par versements annuels de 47 914 \$ incluant les intérêts au taux de 4,36 %, échéant en août 2025, garanti par le cautionnement de la Ville de Drummondville	<b>438 172</b>	465 398
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et remboursable en totalité avant cette date (voir note 9). Cet emprunt a initialement été évalué à la juste valeur à l'aide d'un taux d'intérêt estimatif de 5 %. La valeur nominale de l'emprunt est de 40 000 \$	<b>39 213</b>	38 163
	<b>558 608</b>	617 503
Tranche à court terme de la dette à long terme	<b>( 60 081)</b>	( 57 562)
	<b>498 527 \$</b>	559 941 \$

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 11 - INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation nette des éléments hors caisse  
du fonds de roulement

	2023	2022
Débiteurs	( 60 544) \$	( 80 006) \$
Frais payés d'avance	( 529)	( 2 647)
Apports reportés	144 185	17 798
Produits reportés	3 088	( 2 646)
Créditeurs	( 35 265)	21 844
	50 935 \$	( 45 657) \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

**NOTE 12 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

**A) Protocole d'entente**

En vertu d'un protocole d'entente intervenu entre la Ville de Drummondville et le Centre Communautaire St-Pierre Inc., les immobilisations corporelles ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles prévues.

**NOTE 13 - AFFECTATIONS INTERNES**

Au 31 mars 2023, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter une somme de 72 469 \$ (75 927 \$ en 2022) à l'actif net investi en immobilisations corporelles. Ces montants ont été utilisés pour des achats d'équipements et de matériel informatique ainsi que pour le remboursement de la dette à long terme.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation internes sans le consentement du conseil d'administration.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2023**

**NOTE 14 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

L'organisme, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2023.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023  
 (non audité - non examiné)

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ANNEXE A - MISSIONS ET SUBVENTIONS</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Ville de Drummondville - protocole CCSP	143 733 \$	137 436 \$
Secrétariat aux sports et loisirs	124 869	108 265
Ville de Drummondville - protocole LDO	19 263	18 617
Programme Actions Aînés du Québec	15 038	13 019
Ville de Drummondville - maintien des actifs	3 398	-
Ville de Drummondville - Accompagnement handicapé	6 193	-
Ville de Drummondville - autres	2 500	-
	<b>314 994 \$</b>	<b>277 337 \$</b>

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023  
 (non audité - non examiné)

	2023	2022
<b>ANNEXE B - PROJETS GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Gouvernement - Provincial	59 036 \$	7 721 \$
Gouvernement - Fédéral	23 686	99 808
Autres produits	400	-
	83 122	107 529
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	11 675	38 105
Frais d'activités	2 331	4 477
Cotisations et abonnements	889	693
	14 895	43 275
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>68 227 \$</b>	<b>64 254 \$</b>

Pour fins internes seulement.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**  
**(non audité - non examiné)**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ANNEXE C - PROJETS ANIMATION</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Activités régulières	159 768 \$	94 000 \$
Ville de Drummondville - protocole patinoires	43 950	27 990
Fête du Canada	20 150	18 500
	<b>223 868</b>	<b>140 490</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	155 472	146 874
Sous-traitance	17 716	4 537
Charges d'activités	61 120	34 500
Transport	17	-
	<b>234 325</b>	<b>185 911</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>( 10 457) \$</b>	<b>( 45 421) \$</b>

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023  
 (non audité - non examiné)

	2023	2022
<b>ANNEXE D - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
<b>PRODUITS</b>		
ACBD	180 353 \$	105 154 \$
Fonds de stabilisation OSBL	3 226	1 761
Activités spéciales - non taxables	5 080	-
Axe fraternité	1 703	-
Dons	2 600	-
Autres produits	254	-
	193 216	106 915
<b>CHARGES</b>		
ACBD	159 319	97 770
Charges d'activités	-	2 992
	159 319	100 762
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>33 897 \$</b>	<b>6 153 \$</b>

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023  
 (non audité - non examiné)

	2023	2022
<b>ANNEXE E - BIENS, SERVICES ET ENTENTES</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Location de salles	89 255 \$	55 638 \$
Location et entretien CPE	36 746	39 639
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 082	6 373
Autres produits	1 853	701
	133 936	102 351
 <b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	26 514	13 286
Sous-traitants	614	-
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>106 808 \$</b>	<b>89 065 \$</b>

Pour fins internes seulement.



**CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**  
**(non audité - non examiné)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>ANNEXE F - ESPACE FAMILLES LEMAIRE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	60 469 \$	61 667 \$
Dons	19 890	18 609
Location de salles	9 543	30 336
Remboursement de bris	<u>912</u>	<u>-</u>
	<u>90 814</u>	<u>110 612</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	47 253	13 089
Sous-traitance	8 034	-
Énergie	15 903	13 485
Charges d'activités	11 603	-
Entretien et réparations	25 218	13 598
Frais bancaires	12	618
Intérêts sur la dette à long terme	25 008	28 288
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>54 928</u>	<u>57 216</u>
	<u>187 959</u>	<u>126 294</u>
<b>(INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>		
<b>SUR LES CHARGES</b>	<u>( 97 145) \$</u>	<u>( 15 682) \$</u>

Pour fins internes seulement.